

Année scolaire 2024/2025

Demande d'inscription pour l'étude dirigée.

Chers parents, l'étude est gérée par une ASBL indépendante de celle de l'école.

Il s'agit de l'ASBL « Les Amis de l'ISND primaire »

Vous pouvez nous contacter via courriel à l'adresse : lesamisdelisndp@gmail.com

L'organisation, la facturation ainsi que les attestations fiscales sont donc indépendantes de celles de l'école. Comme ce fut le cas dans le courant de l'année passée.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit ici d'un formulaire d'inscription.

Vous recevrez par la suite une confirmation ET une fiche informative à compléter.

Le ministère des finances nous demande d'encoder et de leur transmettre ces informations et le montant perçu de manière à ce qu'elles soient pré-encodées dans votre déclaration fiscale. Par ailleurs, vous recevrez encore le document papier « attestation fiscale ».

Notez que cet encodage avait déjà été fait pour l'année scolaire passée.

L'étude dirigée commencera le lundi 9 septembre.

Elle a lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45.

Dorénavant, le temps consacré au travail scolaire pour les premières et deuxièmes années se limitera à la moitié du temps de l'étude. L'autre moitié sera consacrée à des activités récréatives ludiques et de lecture. Elles seront animées par une personne supplémentaire qui sera donc présente en classe pour ces périodes.

Le montant demandé est de 3,50 € par jour d'étude. Pour les mois de septembre à décembre 2024, vous aurez donc un avis de paiement dans le courant du mois d'octobre qui reprendra le nombre exact de jours auxquels l'étude aura lieu.

ATTENTION : Les paiements de l'étude ne peuvent être remboursés si l'enfant est absent.



(A remettre au titulaire de votre enfant pour le 29/08/24 au plus tard)

Je soussigné parent de

de la classe de....., souhaite inscrire mon enfant à l'étude dirigée aux conditions reprises ci-dessus.

◇ **Etude trois jours : (Lundi-Mardi-Jeudi)**

◇ **Etude deux jours. Le et le**

◇ **Etude un seul jour. Le**

Signature :